

Bureau des audiences publiques sur l'environnement

Le développement durable de la production

Mémoire présenté par
Ferme J.P. Dion et fils inc.

7 Avril 2003

Par : Bernard Dion, prés
Ferme J.P. Dion et fils inc.



La Ferme J.P. Dion et fils inc - Son histoire

Bonjour, je suis Bernard Dion de la Ferme J.P. Dion et fils inc. La Ferme J.P. Dion et fils inc. est une entreprise porcine familiale à dimension humaine. Je suis de la 4^e génération. Avec mon épouse Nicole, nous avons pris la relève de l'entreprise familiale en 1995 avec une expérience de quinze ans. La 5^e génération est en voie de s'établir. En effet, nous planifions l'établissement de notre fils Michaël au sein de l'entreprise.

La Ferme J.P. Dion & Fils est spécialisée en production de femelles hybrides et de verrats et femelles pur-sang. Au fil des années l'entreprise est passée de la production laitière à la production porcine commerciale, augmentant son cheptel porcin selon le désir des fils de Jean-Paul de s'établir sur la ferme.

En gardant un esprit de collaboration étroite, nous avons séparé l'entreprise en 1995. Patrice, mon frère, voulant se spécialiser en grande culture et moi, Bernard en production porcine, il nous était plus facile de gérer chacun notre spécialisation. Par des ententes notariées à long terme avec Patrice qui possède environ 2000 acres de terres nous avons assuré une stabilité dans l'approvisionnement des grains et la gestion des lisiers.

À chaque étape de l'évolution de l'entreprise et des agrandissements, nous avons toujours tenu compte des nouvelles normes de constructions et de l'environnement. L'entreprise s'est adaptée rapidement à tout nouveau changement de façon harmonieuse avec le voisinage et dans le plus grand respect des exigences légales.

La Ferme J.P. Dion & Fils compte présentement 4 bâtiments d'élevage sur le même site. Une maternité/gestation de 325 truies pur-sang destinées à la production d'animaux de reproduction, une pouponnière de 1000 porcelets en sevrage hâtif et deux engraissements d'une capacité totale de 1200 places pour la finition des porcs.

Une quarantaine, pour l'acclimatation des cochettes de remplacement, et un poste d'entreposage des grains et de fabrications des moulées complètent le site.

Depuis trois ans, l'entreprise utilise les services d'une petite ferme familiale pour engraisser le surplus de porcs produits dû à une meilleure prolificité du cheptel. Cette ferme produit pour nous à forfait des femelles hybrides gestantes pour combler la demande de notre clientèle.

Ferme J.P. Dion & Fils - La situation actuelle

Ferme J.P. Dion & Fils vend annuellement environ 1500 cochettes de remplacements dont 800 gestantes, 20 verrats pur-sang pour les centres d'insémination et 4200 porcs charcutiers destinés à l'abattage. Les 200 cochettes pur-sang pour le remplacement de notre cheptel complètent le nombres d'animaux produits par la ferme.

On compte sur la collaboration de quatre employés chacun responsable d'un bâtiment spécifique. La spécialisation de chaque stade de l'élevage est sous la responsabilité de chacun et le travail est supervisé par Nicole et moi-même, les propriétaires. Notre main d'œuvre possède en moyenne quatre années d'expérience.

Chaque étape de la production est régie de façon rigoureuse et planifiée selon des procédures bien déterminées. Tous les secteurs de la production sont analysés régulièrement en collaboration avec des spécialistes retenus par la ferme. Des agronomes, vétérinaires, techniciens et autres professionnels sont consultés avant tout changement de régime, d'alimentation et de gestion de notre entreprise. De cette façon nous pouvons suivre l'évolution de tous les changements survenus dans les exigences, les normes et les législations en vigueur des différents paliers de gouvernement. Soucieuse également de la salubrité des aliments et d'un suivi strict du troupeau, Ferme J.P. Dion & Fils a été la deuxième ferme au Québec à recevoir l'accréditation de l'assurance qualité (HACCP).

De plus, depuis quelques années nous mettons en pratique plusieurs actions afin d'améliorer le bien-être de nos animaux. Des soins particuliers sur la manipulation, le transport et l'alimentation des animaux ont été mis en place afin de minimiser le stress de l'ensemble du cheptel. La formation des employés compte beaucoup dans l'adoption et adaptation de ces pratiques.

Ferme J.P. Dion & Fils – Environnement

Malgré les contraintes et les coûts reliés aux normes environnementales la Ferme J.P. Dion & Fils s'est toujours conformée aux exigences établies avant qu'elles ne soient obligatoires.

Voici quelques faits et actions réalisés à la Ferme J.P. Dion & Fils dans les années antérieures afin de contrôler les rejets, les odeurs et ce en harmonie avec l'environnement :

- structures d'entreposage conformes (1992)
- ententes d'épandage des lisiers en bon et due forme (1995)
- gestions de l'alimentation en multi-phase (1995)
- bols économiseurs et trémies humides (1995-1996)
- contour en gravier autour des porcheries (1996)
- utilisation de la phytase dans tous les aliments (1997)
- participation au plan agroenvironnemental (1998)
- membre d'un club agroenvironnemental (1999)
- plan agroenvironnementale de fertilisation (1999)
- plantation de haies brise-vent (2002)

Les inconvénients de la production porcine sont bien connus des producteurs et ceux-ci sont bien conscients qu'il faut prendre les procédures pour en amoindrir les effets. Plusieurs des actions mentionnées ci-haut ont été effectuées chez la majorité des producteurs en partenariat avec les professionnels et selon les connaissances disponibles .

Ferme J.P. Dion & Fils – Préoccupations

Nous connaissons bien les impacts que la production porcine peut causer sur l'environnement et sur les nuisances (inconvénients reliés à ces impacts). De ce fait nous nous sommes inscrits volontairement à un projet pilote de la Fédération des producteurs de porc du Québec sur l'implantation d'un système de gestion environnemental (SGE) à la ferme. Ce projet pilote vise à développer la norme Z771 de l'Association canadienne de standardisation (CSA) sur les exploitations porcines.

Au début de l'année 2003 Ferme J.P. Dion & Fils vise encore plus haut en s'inscrivant à la certification ISO 14001 (Norme International en Agriculture). La ferme est en voie d'être accréditée par le BNQ dans les prochaines semaines, une première au Canada en production porcine.

Nous possédons maintenant notre propre politique environnemental (annexe 1), notre plan de gestion des lisiers, nos procédures d'urgences (annexe 2), notre bilan phosphore et alimentaire, les avis techniques sur nos bâtiments et réservoirs à lisiers.

Toutes ces actions démontrent bien la volonté de Ferme J.P. Dion & Fils de contrôler les risques et inconvénients que peuvent causer la production porcine sur l'environnement et la population. Lorsque l'entente sur le principe de l'écoconditionnalité du MAPAQ/FPPQ sera en vigueur, nous serons prêts à la signer.

Tout comme nous, de nombreux producteurs ont mis en place des actions concrètes et celles-ci doivent être mieux diffusées au grand public.

La majorité des producteurs qu'ils soient indépendants ou forfaitaires ont investi, depuis plusieurs années, à différents niveaux afin de respecter les lois environnementales et la bonne cohabitation avec les citoyens. Leurs actions ont été assumées financièrement, pour une grande part, par eux-mêmes.

Les coûts reliés à ces actions n'étaient pas souvent subventionnés par nos Ministères contrairement à ce que pensent plusieurs groupes de citoyens. La gestion du développement de la production porcine des 20 dernières années, privilégiée par nos Ministères, a provoqué une concentration des élevages non désirée. Aujourd'hui on reproche aux producteurs eux-mêmes d'avoir augmenté la production sans se soucier des répercussions.

Mais beaucoup de faits sur l'évolution de la production porcine sont mal connus de la population québécoise. Oui, il y a eu quelques abus dans le passé chez certains producteurs, mais il ne faudrait pas généraliser ces actes à l'ensemble des producteurs porcins.

Ferme J.P. Dion & Fils - Inquiétudes

Une grande inquiétude s'est installée chez les producteurs de porcs depuis plusieurs années. Avec tous les règlements et exigences supplémentaires demandés par nos gouvernements, les coûts de production augmentent énormément et affaiblissent les structures financières de la production indépendante.

Cet appauvrissement est beaucoup moins important chez les producteurs/transformateurs qui ont leur propre structure d'abattages et de transformation. Malgré une mise en marché collective qui assure une équité sur la rémunération des porcs entre producteurs et assure l'écoulement de l'ensemble des porcs produits, il demeure une iniquité entre producteurs de types différents.

Ces producteurs\transformateurs, grâce à un volume important de leurs productions de porcs, peuvent abaisser leurs coûts de productions considérablement. Par une économie d'échelle et par leur structure, ils peuvent récupérer leur perte à plusieurs niveaux. Ceci est impossible pour le producteur dont le seul champ d'activité est la production porcine.

Cette situation provoque un déséquilibre dans la filière porcine québécoise et une iniquité envers les producteurs de plus ou moins grande taille. Les subventions accordées aux producteurs de porc dans son ensemble ne reflètent pas nécessairement les besoins des producteurs dont les fermes sont de plus petite dimension comparativement aux fermes de grandes tailles.

Dans le secteur de la reproduction et de la génétique, les éleveurs reproducteurs ont vu leur part du marché passer de 85 % des besoins en génétique à 30 % aujourd'hui. Le marché s'est disséminé à cause du volume et des services que les grandes compagnies avaient les moyens de développer.

Certains coûts et pertes du secteur génétique peuvent être récupérés à d'autres niveaux par ces entreprises producteur/transformateur ce qui est impossible pour les producteurs indépendants. Grâce à leur agressivité et leurs coûts de production moindres, les grandes compagnies de génétiques synthétiques ont percé le marché du Québec sans que collectivement nous ayons pu réagir. Cette situation risque de provoquer une détérioration de notre qualité génétique reconnue mondialement.

La force génétique porcine du Québec est d'avoir développé des lignées génétiques performantes et de qualité, qui ont permis au secteur de la viande de porc de se classer parmi les leaders mondiaux. Cette génétique, enviée mondialement, a été développée par les éleveurs indépendants, des fermes familiales du Québec et non par les grandes compagnies qui sont arrivées sur le marché dans les dix dernières années.

La disparition des éleveurs reproducteurs indépendants que l'on vit depuis quelques années représente un grand danger pour la génétique porcine. Les généticiens reconnaissent l'importance de conserver un bassin génétique diversifié en plusieurs troupeaux différents pour favoriser les échanges de gènes. Lorsque la filière porcine demande un changement sur la qualité du produit de la viande de porc, il est beaucoup plus facile de gérer ce changement en puisant dans la diversité génétique en consultation avec les producteurs indépendants. Comment la filière peut-elle demander à des grandes compagnies qui contrôlent un schéma génétique fixe et rigide de changer de cap et de faire sa sélection sur de nouveaux critères? .

Voilà qui démontre l'importance de conserver plus de fermes familiales pour s'adapter plus facilement aux exigences de la filière porcine québécoise et aux demandes des citoyens.

Recommandations et suggestions

Pour le développement durable de la production porcine au Québec, les gouvernements devraient prendre en considération les différents modes de production.

Si nos gouvernements et nos citoyens veulent conserver une production porcine aux dimensions humaines, il est primordial que les producteurs de porc indépendants bénéficient de subventions supérieures à celles accordées aux producteurs/transformateurs.

Pour établir l'ampleur des subventions nécessaires au secteur du porc charcutier et aux secteurs en amont, il faudrait prendre en considération la capacité d'une entreprise à récupérer ses pertes à d'autres niveaux, en aval du secteur.

Une entreprise familiale indépendante serait, selon moi, une entreprise qui compte 2 à 4 membres de la même famille qui y travaillent à temps plein ou une entreprise de un ou deux exploitants qui emploient quelques employés. Ces fermes familiales doivent être autonomes et propriétaires de leurs cheptels, car ce sont eux qui assument les risques financiers et les fluctuations du marché. Cette définition peut être très variable selon plusieurs, mais le but est d'en distinguer les grandes entreprises de types transformateurs.

Plusieurs pistes de solution ont été énoncées lors des derniers mois sur la gestion des odeurs et des lisiers. Nous sommes très conscients qu'il reste beaucoup de travail à faire mais n'oublions pas qu'il y en a eu beaucoup de fait.

Nous avons la chance d'avoir ici au Québec un centre d'expertise par excellence au Canada qui est le Centre de Développement du Porc du Québec et qui travaille en collaboration avec les centres de recherches québécois et canadiens sur beaucoup de projets de recherches et de développement. Ce centre d'expertise travaille en collaboration étroite avec tous les intervenants de la filière porcine Québécoise.

La gestion des odeurs et des lisiers est au cœur du problème et prioritaire pour ces centres. Plusieurs essais et démonstrations ont été effectués dans les dernières années sur la gestion des lisiers et certaines ont été retenues et mises en applications. D'autres solutions prometteuses sont en expérimentation et devraient voir le jour sous peu.

Pour rendre plus efficace et plus rapidement accessibles ces solutions de gestions améliorées, nos gouvernements devraient investir davantage dans la recherche et développement afin de pouvoir appliquer plus rapidement ces techniques prometteuses.

Les besoins en recherches sont énormes dans toute l'industrie agricole, mais ces investissements sont incontournables si l'on veut maintenir une production porcine en santé et en harmonie avec la société québécoise.

Nous sommes fiers d'être agriculteur, fier de notre production et nous aimons ce que nous faisons. Nous passons une période très difficile sur le plan humain à cause des pressions sociales qui arrivent de tout les cotés, des risques financiers causés par le marché de compétition massive et des risques de dérives de toutes sortes. Notre qualité de vie commence à être affectée sérieusement malgré que nous soyons encore heureux de vivre de cette belle production.

Pour conserver notre patrimoine familial et une agriculture durable et pour encourager notre relève agricole, nous avons besoins de l'appuie de tous les intervenants en agriculture.

Merci de votre écoute

Nicole et Bernard Dion

FERME J-P DION ET FILS INC.
154, rang Charlotte
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

13 février 2003

L'exploitation J-P Dion et fils inc. se spécialise dans la production porcine. L'entreprise, dans un souci de respect de l'environnement, s'est dotée d'un système de gestion environnementale relié aux activités de l'entreprise.

- ◆ La politique du système confirme la volonté ferme de l'entreprise de mettre en place une gestion de prévention de la pollution face au milieu et à l'environnement de la ferme et de respecter les exigences légales en matière d'environnement.
- ◆ La politique environnementale de FERME J-P DION ET FILS INC. consiste à un engagement volontaire de l'atteinte des cibles et objectifs de performances environnementales continues.
- ◆ La FERME J-P DION ET FILS INC. offre une formation soutenue et une sensibilisation constantes au personnel de l'entreprise sur les incidences environnementales de leur travail.
- ◆ La direction de l'exploitation s'engage à fournir les ressources nécessaires pour l'atteinte de ses objectifs environnementaux et le maintien de son système de gestion environnemental spécifiquement adapté à la production porcine et son évolution.
- ◆ La direction de l'entreprise procédera annuellement à la vérification du système et mesurera les actions prises dans le cadre de son processus d'accréditation environnementale.

Bernard Dion, propriétaire

MANUEL SGE

Table des matières

1. INTRODUCTION

- Ferme J.P. Dion et fils inc. « D'HIER À DEMAIN »
- Politique environnementale
- Permis et certificats
- Rôles et responsabilités HACCP et SGE
- Procédures / employés

2. PROCÉDURES SYSTÈMES

- PS1 Aspect environnemental
- PS2 Exigences légales et autres exigences
- PS3 Sensibilisation, formations et compétences en environnement
- PS4 Communication interne et externe
- PS5 Tenue de dossier
- PS6 Non-conformité / mesures correctives
- PS7 Audit interne
- PS8 Revue de direction
- PS9 Mesure et contrôle

3. PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

- PO-1 Plan de gestion des lisiers
- PO-2 Plan de gestion des odeurs
- PO-3 Plan d'élimination des carcasses et des animaux morts
- PO-4 Produits médicaux et déchets biomédicaux
- PO-5 Inspection extérieure du bâtiment
- PO-6 Mise à jour de l'évolution agronomique de la ferme
- PO-7 Pesticides/herbicides/fumigants

Table des matières

/.....2

4. PROCÉDURES D'URGENCE

- PU-0 Plan de préparation et de rédaction aux accidents et aux situations d'urgences
- PU-1 Panne grave des principaux systèmes mécaniques et électriques
- PU-2 Mesure d'urgence en cas d'incendie
- PU-3 Mesure d'urgence en cas de déversement de lisiers ou de fumiers
- PU-4 Mesure d'urgence en cas de déversement de pesticides
- PU-5 Mesure d'urgence en cas de déversement pétrolier

ANNEXES :

- Grille aspects/activités
- Tableau de références légales
- Schéma de la ferme J.P. Dion et fils inc. (plan d'urgence)
- Plan souterrain de la ferme J.P. Dion et fils inc.
- Numéro de téléphones d'urgence